TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE

Troyes, le 19 mars 2025

IMPORTANT : Évolution de la collecte de vos déchets ménagers

Madame, Monsieur,

Les maires des communes* membres de Troyes Champagne Métropole (TCM) sont pleinement mobilisés pour vous garantir un service de collecte et gestion des déchets au plus près de vos attentes dans un souci d'équité. De la collecte (en porte-à-porte, bornes d'apport volontaire ou déchèterie) jusqu'au traitement de vos déchets, différentes alternatives s'offrent à vous.

Troyes Champagne Métropole s'est fixé trois objectifs pour la gestion des déchets :

- Encourager la réduction des déchets notamment ceux qui gonflent inutilement les poubelles grises,
- Limiter l'empreinte carbone des collectes et du transport des déchets,
- Maîtriser la hausse des coûts de ce service de proximité.

Depuis plusieurs années, la quantité d'ordures ménagères collectées baisse un peu partout sur le territoire de TCM. Pour aller encore plus loin, l'organisation du service de collecte des déchets va évoluer dans votre commune à compter du lundi 12 mai prochain avec :

- **une collecte de vos ordures ménagères tous les quinze jours (hors période estivale durant laquelle vos poubelles seront ramassées toutes les semaines)**
- **une collecte du tri toutes les semaines**
- **une collecte des déchets verts maintenue avec des fréquences différentes au cours de l'année**

Un calendrier des jours de collecte vous sera transmis dans le courant du mois d'avril. Il viendra préciser l'ensemble de ces points.

Ces mêmes mesures de réduction des fréquences de collecte déjà en vigueur sur certaines communes de l'agglomération, permettent pour la deuxième année consécutive d'envisager une baisse du taux de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Pour 2025, la baisse devrait avoisiner les 10%. Cette nouvelle baisse vient récompenser les efforts accomplis par tous et confirme le bienfondé de la stratégie mise en place.

Le service de prévention et de gestion des déchets se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et préoccupations concernant les changements à venir.

Pour toute interrogation ou conseil, vous pouvez contacter le service Prévention et Gestion des Déchets :

- **Par téléphone** au 03 25 45 27 30
- **Par e-mail** à l'adresse collectedechets@troyes-cm.fr

Pour plus d'informations, le QR code ci-après vous permet d'accéder à une foire aux questions où vous trouverez réponses aux questions fréquemment posées.

Vous remerciant de l'accueil que vous saurez réserver à cette démarche, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

Olivier Duquesnoy

Vice-président de Troyes Champagne Métropole
en charge des Déchets, des Déchèteries
et du Chauffage Urbain

Troyes Champagne Métropole
1 place Robert-Galley B.P. 9
10001 Troyes Cedex
Tél. : 03 25 45 27 27
troyes-champagne-metropole.fr

* Bréviandes, Pont Sainte Marie, Saint Julien les Villas, Saint Parres aux Tertres